

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

L'an deux mille vingt, le 4 février à 18h00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Culturelle de Plounévez-Quintin, en séance publique, sous la Présidence de Madame Sandra le Nouvel.

Nombre de membres : 40	
Nombre de votants	
Présents	Procuration
37	3

Date de la convocation
28 janvier 2021

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le

et publication le

PRESENTS Sandra le Nouvel – Raoul Riou – Eléonore Kogler – Fabienne Perrot – Thierry Troël – Evelyne Minier - Alain Cupcic – Sylvie Steunou– Marie Claude Le Tanno-Guégan - Marjorie Bert – Evelyne Aslanoff – Rollande le Borgne – Guy le Foll –Bou-Anich Martine –Bernard Rohou – Coëtmour Vincent – Corgniec Magalie – Alain Guéguen – Bernadette le Boëdec – Rémy le Vot – Guillaume Robic – Nolwenn Burlot –Catherine Boudiaf – Guy Lagadec - Daniel Le Caër – Jean-Yves Philippe – Georges Galardon – Jacques Troël – Claude Bernard - Fabrice Even – Eric Bréhin - Jérôme Lejard – Gaël Pédron – Christophe Jagu – Thomas Quéré – Rachelle Gautho

Madame Julie Cloarec donne procuration à M. Christophe Jagu
Madame Delphine Cochenec donne procuration à M. Gaël Pédron
Monsieur Raymond Géléoc donne procuration à Monsieur Guillaume Robic

Modification des statuts du SIRCOB

La Présidente expose que le S.I.R.C.O.B. (Syndicat Intercantonal de Répurgation du Centre Ouest Bretagne) a procédé, lors de son assemblée générale du 17 novembre 2020, à la modification de ses statuts.

La modification de l'article 9 prévoit la nomination de 3 vice-présidents au lieu de 2 dans les anciens statuts.

*Le conseil communautaire,
Après en avoir délibéré,*

- ✓ *approuve la nouvelle rédaction des statuts du S.I.R.C.O.B. (Syndicat Intercantonal de Répurgation du Centre Ouest Bretagne)*
- ✓ *autorise Le Président à signer ces statuts dans la version annexée.*

La Présidente de la CCKB,
Sandra LE NOUVEL

